

Procès-verbal de la quatre-vingt-septième (87^e) séance (spéciale à huis clos) du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) tenue le lundi 14 novembre 2022, par courrier électronique.

Procès-verbal approuvé le 2022-12-06
(rédigé par M^{me} Isabelle Houde, adjointe à la direction)

Courriel envoyé à	Réponses remises par
M. Richard Beauchamp (<i>membre observateur</i>)	M. Maxime Beaumier
M. Maxime Beaumier	M ^{me} Ginette Boisvert
M ^{me} Ginette Boisvert	M ^{me} Carol Chiasson
D ^r Christian Carrier	M. Philippe Douville-Dessureault
M ^{me} Carol Chiasson	M. Daniel Jean (<i>vice-président</i>)
M. Michel Dostie	M ^{me} Nathalie Labrecque
M. Philippe Douville-Dessureault	M. Eddy Larouche
M. Daniel Jean (<i>vice-président</i>)	M. Michel Larrivée (<i>président</i>)
M ^{me} Nathalie Labrecque	M ^{me} Fanny Longpré
M ^{me} Michèle Laroche	M ^{me} Eniko Neashish
M. Eddy Larouche	M ^{me} Natalie Petitclerc (<i>secrétaire</i>)
M. Michel Larrivée (<i>président</i>)	
M ^{me} Fanny Longpré	
M. Olivier Malo	
M ^{me} Eniko Neashish	
M ^{me} Natalie Petitclerc (<i>secrétaire</i>)	

POINTS STATUTAIRES

CA-87-01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un courriel a été acheminé aux membres du conseil d'administration le lundi 14 novembre 2022 leur demandant de prendre connaissance des documents envoyés et de faire parvenir, par retour de courriel, leur intention à l'égard des projets de résolution.

CA-87-02. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET PRISE DE CONSCIENCE DES ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Suite à leur prise de connaissance de l'ordre du jour, aucun administrateur participant à cette séance spéciale à huis clos par courrier électronique n'estime être en conflit d'intérêts par rapport aux sujets de l'ordre de jour. Pour ce, aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION

CA-87-03. NOMINATION AU POSTE DE DIRECTEUR DU CENTRE D'EXPERTISE – PROGRAMME DOSSIER SANTÉ NUMÉRIQUE

Sur proposition de M^{me} Ginette Boisvert, appuyée par M. Daniel Jean, le sujet cité en titre est soumis à l'étude aux fins d'adoption par le conseil d'administration.

Dans le contexte de l'accélération du virage numérique du réseau sociosanitaire et de la volonté d'implanter un Dossier Santé Numérique (DSN) provincial, le CIUSSS MCQ a été désigné, en octobre 2020, centre d'expertise se voyant ainsi confier le mandat des étapes de planification préalable au DSN, notamment en termes d'analyse clinique, de processus d'affaires et d'architecture technologique. Ainsi, l'établissement a accompagné le MSSS et le réseau de la santé et des services sociaux dans la

réalisation de différents chantiers associés à la planification du programme, notamment, l'appel d'offres provincial pour le DSN.

En mars 2022, le CIUSSS MCQ a été désigné comme étant un des deux établissements « vitrine » pour le déploiement du DSN. Des démarches ont donc été effectuées afin de pourvoir un poste de directeur afin d'assurer l'actualisation du mandat. La candidature de M^{me} Patricia Cossette est retenue au terme du processus de sélection qui s'est terminé le 9 novembre 2022.

Suite à la consultation, la résolution est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Résolution CA-2022-108

Nomination au poste de directeur du centre d'expertise - Programme dossier santé numérique

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT qu'au terme du processus d'affichage et de sélection, le comité de sélection a recommandé la candidature de M^{me} Patricia Cossette;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par M^{me} Patricia Cossette;

CONSIDÉRANT la recommandation de la présidente-directrice générale, à l'effet de nommer M^{me} Patricia Cossette à titre de directrice du centre d'expertise - Programme dossier santé numérique;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. de nommer M^{me} Patricia Cossette à titre de directrice du centre d'expertise - Programme dossier santé numérique; la date d'entrée en fonction est le 20 novembre 2022;
2. d'autoriser la présidente-directrice générale à confirmer l'embauche et les conditions de travail afférentes de M^{me} Patricia Cossette en conformité avec les règlements en vigueur dans le réseau de la santé et des services sociaux;
3. de fixer le salaire de M^{me} Patricia Cossette, soit le minimum de la classe salariale 46 ou 110 % du salaire qu'elle recevait avant sa nomination, sous réserve de ne pas dépasser le maximum de la classe 46;
4. d'autoriser la présidente-directrice générale à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-87-04. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les membres du conseil d'administration ont eu jusqu'au mercredi 16 novembre 2022 à 9 h pour retourner leurs réponses.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE,

Original signé par

M. Michel Larrivée

Original signé par

M^{me} Natalie Petitclerc
Présidente-directrice générale